

TD N° 14 – LES FONDEMENTS DE L'ACTION DE L'ETAT

Allez sur le site :

<http://www.ac-nice.fr/ses/premiere/etattd/intro.htm>

1 – LES FONDEMENTS ECONOMIQUES

Q1 – En lisant le bandeau bleu, donnez les trois fonctions de l'Etat-Gendarme :

-
-
-

Q2 – Pourquoi l'Etat doit-il prendre en charge les biens collectifs ? :

-
-
-

Q3 – En lisant le bandeau bleu, donnez les deux fonctions de l'Etat-Providence :

-
-

Q4 – Quelles sont les deux logiques de la redistribution :

-
-

Faites l'exercice avec les étiquettes : note = /6

A – LA POLITIQUE CONJONCTURELLE

Cliquez à gauche sur « conjoncturels »

Q1 – En lisant le bandeau bleu, essayez de définir la « conjoncture économique » :

-
-
-

Répondez aux 5 questions : note = /5

Cliquez à gauche sur « les objectifs »

Q1 – En lisant le texte bleu et en regardant le graphique, donnez les 4 objectifs de la politique conjoncturelle :

-
-
-
-

Répondez aux 5 questions : note = /5

Cliquez à gauche sur « Etats-Unis »

Q2 – Que cherche à montrer le carré magique de Kaldor ? :

-
-
-

Q3 – Construisez le carré magique de l'économie américaine en 2000 et 2001

Répondez aux 4 questions : note = /4

Cliquez à gauche sur « France »

Q3 – Construisez le carré magique de l'économie française en 2000 et 2003

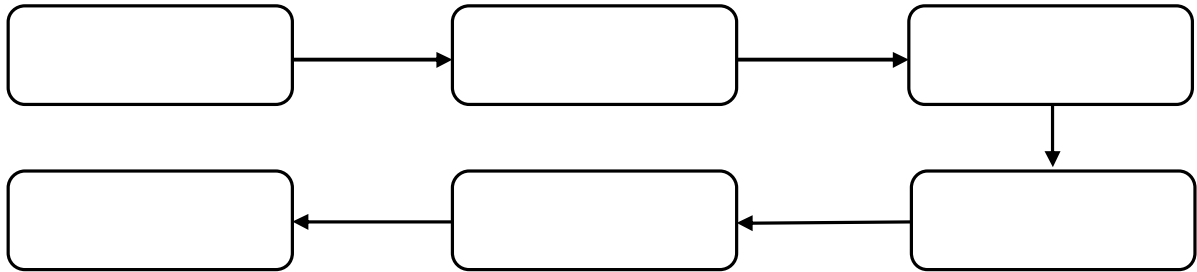
Répondez aux 4 questions : note = /4

Cliquez à gauche sur « l'analyse keynésienne »

Q1 – Comment Keynes justifie-t-il une politique de relance ? :

.....
.....
.....

Faites l'exercice avec les étiquettes : note = /6 et complétez le schéma :



Cliquez à gauche sur « les moyens »

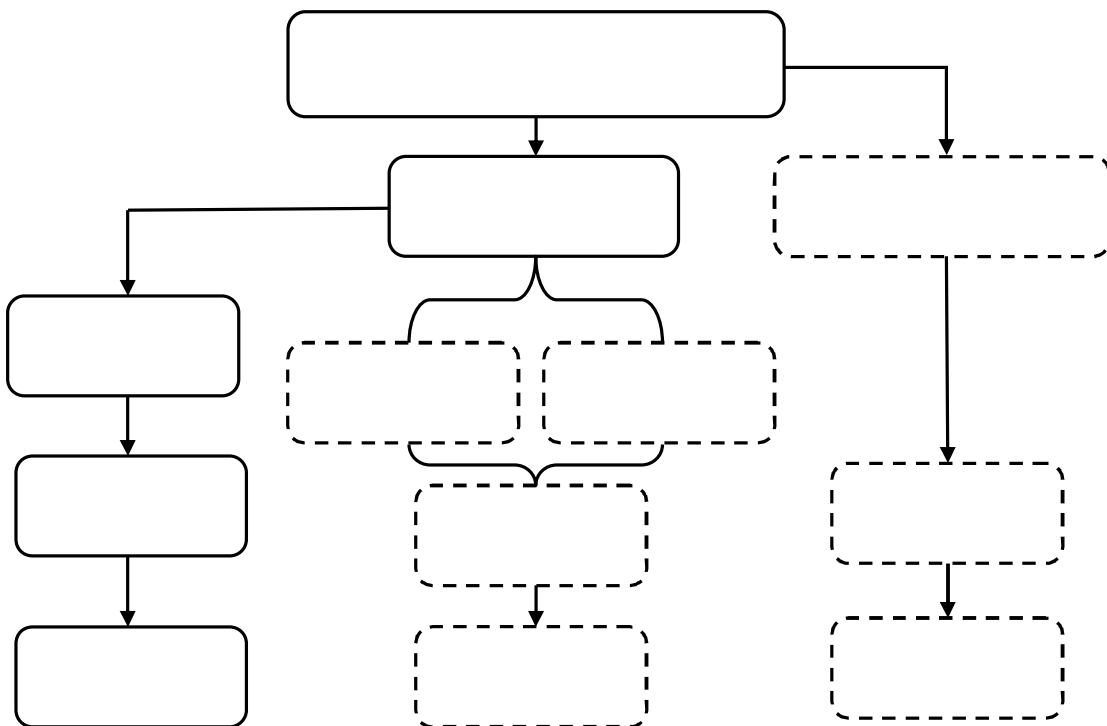
Q2 – Quels sont les deux politiques utilisées par l'Etat pour mener à bien sa politique conjoncturelle ? :

➤
➤

Faites l'exercice avec les étiquettes : note = /12 :

Cliquez en bas de la page sur « suite »

Faites l'exercice avec les étiquettes : note = /10 et complétez le schéma :



Effets positifs

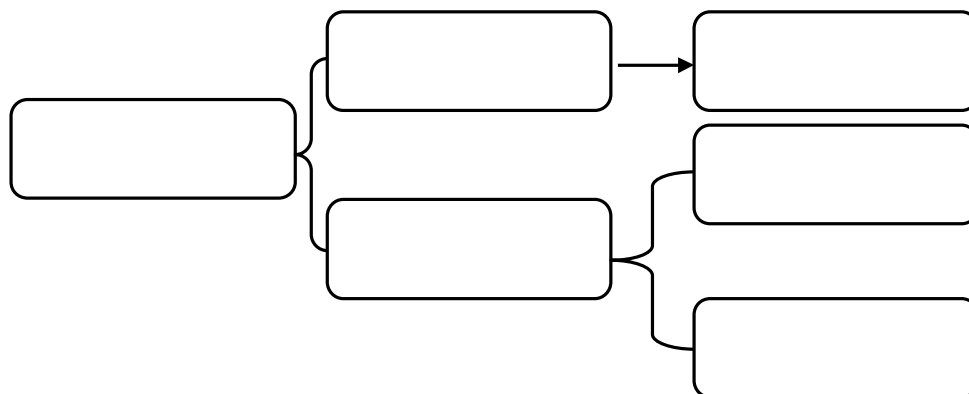
Effets négatifs

Cliquez en bas de la page sur « suite »

Q1 – Pourquoi les libéraux critiquent-ils la politique de relance ? :

.....
.....
.....

Faites l'exercice avec les étiquettes : note = /5 et complétez le schéma :



B – LA POLITIQUE STRUCTURELLE

Une distinction traditionnelle oppose les politiques conjoncturelles, qui agissent à court terme sur les variables de la demande, et les politiques structurelles dont les effets à plus long terme concernent les structures de l'économie, c'est-à-dire l'ensemble des relations entre acteurs économiques qui offrent une certaine permanence.[...] Par politiques économiques structurelles, il faudra donc entendre un vaste domaine d'interventions publiques, non exclusivement économiques, destinées à agir sur les fondements de la société afin de rendre l'appareil productif durablement plus efficient, et, ainsi, d'améliorer sur une longue période les performances macroéconomiques.
 (Source : S.D'Agostino, *Les politiques économiques structurelles*, Cahiers français, n° 284, Janvier 1998)

Q1 – Qu'est-ce qu'une *politique structurelle* ?

.....

Q2 – Pouvez-vous donner deux exemples de politiques structurelles

-
-

2 – LES FONDEMENTS SOCIAUX

La cohésion sociale est par définition un des objectifs de l'État, parce qu'elle permet aux membres de la société de vivre en communauté, de coexister. Cette cohésion sociale est perturbée, dès lors que des franges entières de la population pensent ne plus pouvoir espérer tirer quelque avantage du système social. Ainsi pour cimenter la société afin de garantir l'ordre et la stabilité, l'État se doit de se soucier de la cohérence d'ensemble de la société, et d'empêcher la mise à l'écart, dangereuse, d'individus voire de groupes entiers.

Si on s'intéresse aux sources morales de l'État-providence, on constate une évolution d'où se dégagent trois principales justifications à son action. Dans ses interventions les plus anciennes, l'intervention étatique prend la forme d'une charité organisée pour lutter contre l'extrême pauvreté et destinée aux plus démunis. Les systèmes plus généralisés apparus à la fin du XIXe renvoient quant à eux à la notion de solidarité : les assurances contre les grands dangers de la vie chez William Beveridge, la retraite par répartition en France, ou les assurances diverses imposées par Bismarck se font dans une logique assurancielle et solidaire. Personne ne paye pour les autres, tout le monde contribue pour s'assurer contre les risques de la vie. On ne donne pas à l'autre par charité ou parce qu'on estime que sa situation est injuste, on lui donne en espérant qu'il fera de même si les positions venaient à s'inverser.

La logique assurancielle ne suffit pourtant pas à justifier l'intervention de l'État. Il est en effet possible de mettre en place des systèmes privés qui ne profiteront qu'aux individus cotisants. Dans cette optique, chacun est renvoyé à sa propre responsabilité, mais est-ce vraiment praticable ? Devons nous laisser mourir de la maladie un individu qui aura fait le choix irresponsable de refuser le système assuranciel ? C'est pour cette raison que le système est imposé à tous et alors pris en charge par l'État.

Il reste que le système assuranciel ne vient que répondre aux aléas de la vie et ne résout pas les inégalités. L'idée s'est alors développée que les inégalités socio-économiques pouvaient relever d'une injustice sociale dont les victimes avaient droit de réclamer réparation.

(Source : <http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89tat-providence>)

Q1 – Quels sont les trois objectifs sociaux de l'Etat-Providence

-
-
-

Allez sur le site :

http://ilias.catice.ac-bordeaux.fr/data/lyceesaquitaine/lm_data/lm_296888/index.html

Q2 – Après avoir écouté la vidéo, cliquez sur "les recettes de la protection sociale" : quelles sont ces recettes ?

-
-
-

Q3 – Cliquez sur "les prestations sociales" : quelles sont les principales prestations ?

-
-
-
-
-
-

Q4 – A partir de "l'évaluation finale" complétez le texte à trous et corrigez vous :

La protection sociale désigne l'ensemble des institutions et des mécanismes fondés sur l'idée de solidarité [], de justice sociale qui garantissent des ressources aux individus placés face à des [] sociaux (maladie, chômage, vieillesse...).

La couverture de ces risques sociaux répond à deux logiques distinctes :

- dans la logique de l' [], la couverture d'un risque est la contrepartie du versement d'une cotisation. Par exemple, les allocations chômage versées par l'UNEDIC sont la contrepartie des [] payées sur les salaires.
- dans la logique de l' [], le droit à couverture est ouvert en raison de l'existence même du risque, sans contrepartie de cotisation : par exemple, le versement du RMI (Revenu Minimum d'Insertion).

Le système français de protection sociale est un système qui repose à la fois sur la logique d'assurance et la logique d'assistance. Cependant l'augmentation du [] et de la précarité de l'emploi rendent de plus en plus difficile un financement de la protection sociale basé seulement sur le travail.

Le financement de la protection sociale française provient, de nos jours, de deux sources :

- les [] sociales obligatoires versées par l'employeur et le salarié aux organismes de protection sociale.
- la fiscalité ([] et taxes) provenant du budget des collectivités territoriales et de l'Etat (ex : la CSG, Contribution Sociale Généralisée).

EXERCICES DE VERIFICATION

1 - L'action des pouvoirs publics :

http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/ses/Content/Pratique/premiere/TD/autoevaluation/Action_pouvoir_public/index.html

2 - La protection sociale :

<http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/ses/Content/LOG/traam09/protectionsociale/index.html>